



Syndicat National
des Médecins Homéopathes Français

Paris, le 20 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNMHF déplore les irrégularités entachant l'évaluation du bénéfice médical de l'homéopathie par la Haute Autorité de Santé

Le SNMHF (Syndicat national des médecins homéopathes français) se déclare extrêmement préoccupé par les irrégularités survenues la semaine passée dans la procédure d'évaluation du bénéfice médical rendu par les médicaments homéopathiques. Dès le 14 mai, des médias ont pu informer le public de la teneur de l'"avis confidentiel" de la Haute Autorité de Santé (HAS), alors que ses seuls destinataires, les laboratoires pharmaceutiques, n'ont reçu cet avis que le jeudi 16.

Le SNMHF constate que depuis un an, tout semble orchestré pour que la décision de déremboursement soit prise après un simulacre d'évaluation dont nous dénonçons la méthode :

- absence de tout expert de l'homéopathie et de prise en compte des spécificités de l'homéopathie dans cette évaluation au sein de la commission de la HAS ;
- attaques portant sur la supposée "dangerosité du médicament homéopathique" dénuées de tout fondement ;
- prises de position de plus en plus ouvertement favorable au déremboursement de la part de Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, qui n'a jamais accepté de rencontrer les médecins porte-parole de l'homéopathie.

Ce climat délétère affecte aujourd'hui la pratique des médecins homéopathes, déconcerte les patients et déstabilise les milliers de salariés des laboratoires concernés, à tel point que plusieurs responsables politiques de premier plan font entendre leur voix pour que l'administration, puis le gouvernement, ne prennent pas de décision qui irait à l'encontre des intérêts de santé publique et tournerait le dos à la médecine intégrative, voie d'avenir vers laquelle de nombreux médecins, professionnels de santé et patients veulent évoluer.

Le Syndicat national des médecins homéopathes français recommande aux 74 % de Français attachés à la thérapeutique homéopathique de se manifester en signant la pétition **#MonHomeoMonChoix.fr**, qui a déjà recueilli près de 500 000 signatures à ce jour.

www.monhomeomonchoix.fr

Contacts presse :

Dr Charles Bentz, président du SNMHF, dc.bentz@hotmail.fr, tél. 06 07 64 64 01

Relations presse p/o SNMHF : Jean Remy, jean.remy@intelligible.fr, tél. 06 75 91 38 15

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net